MIROIR DE SÉCURITÉ DIAMÈTRE 300 ET 600 MM
Référence : 10390



RESUME

Optez pour ce miroir de sécurité économique, disponible en deux dimensions, 300 ou 600 mm de diamètre. Idéal pour le contrôle, la surveillance, les sorties de garages, d'immeubles, de cours sur voies privées, le contrôle de véhicules aux péages ou encore le contrôle des parties cachées de machines.

Ce miroir convexe en ABS noir et acrylique quasi-incassable et traité anti U.V vous permet d'avoir une visibilité dans 2 directions à 90° aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

Les fixations (platine murale) ainsi que la visserie sont incluses avec le miroir.

Distance observateur diamètre 300 mm : 4 mètres

Distance observateur diamètre 600 mm : 12 mètres

Les points forts :

- Fabriqué en France
- Garanti 1 an
- Robuste
- Fixation incluse



DECLINAISONS

Modèle de miroir
Ø 300 mm - Distance : 4 m
Ø 600 mm - Distance : 12 m

DESCRIPTION

Pourquoi opter pour ce miroir securite exterieur et intérieur ?

Opter pour un miroir de sécurité de 300 ou 600 mm de diamètre dépend avant tout de la taille de la zone à surveiller et de l'environnement dans lequel il sera installé. Un miroir de 300 mm est particulièrement adapté aux espaces restreints, tels que les petites intersections dans des entrepôts, des parkings ou des couloirs où la visibilité est limitée.

Il permet d'améliorer la sécurité en offrant une vue dégagée des angles morts, réduisant ainsi le risque d'accidents. Ce format compact est souvent utilisé dans des zones où un grand miroir serait superflu ou encombrant.

En revanche, un miroir de sécurité de 600 mm de diamètre est recommandé pour des espaces plus vastes, où une vision plus large est nécessaire. Dans des zones telles que des grandes intersections privées, des entrées et sorties de parkings ou des entrepôts avec des volumes de trafic plus importants, un miroir de cette taille offre un champ de vision étendu, permettant une meilleure surveillance. Il est idéal pour les environnements nécessitant une vue panoramique sur des distances plus longues. Le choix entre ces deux tailles dépend donc de vos besoins spécifiques en matière de sécurité.

Un miroir de 300 mm est parfait pour des installations discrètes et des zones plus petites, tandis que le miroir de 600 mm garantit une surveillance optimale dans des environnements plus ouverts et fréquentés.

Découvrez également notre sélection de miroir routier homologué ainsi que nos miroir de collectivité.

Caractéristiques techniques du miroir de sécurité

diamètre 300 et 600 mm

Matières

- Cadre : Polypropylène
- Réflecteur : Acrylique quasi-incassable, traité anti UV
- Dos : ABS noir

Dimensions du réflecteur :

- 300 mm de diamètre
- 600 mm de diamètre

Distance maximale de l’observateur du miroir diamètre 300 mm : 4 mètres

Distance maximale de l’observateur du miroir diamètre 600 mm : 12 mètres

Fixation : Incluse par platine murale, à visser. Visserie incluse, orientable verticalement et horizontalement

Couleurs du cadre : Noir

Garantie : 1 an

Poids :

- Miroir seul diamètre 300 mm : 800 grammes
- Miroir avec emballage diamètre 300 mm : 1 kg
- Miroir seul diamètre 600 mm : 2,2 kg
- Miroir avec emballage diamètre 600 mm : 2,5 kg

Conditionnement :

- Dimensions de l’emballage miroir diamètre 300 mm : L. 325 x l. 325 x H. 70 mm
- Dimensions de l’emballage miroir diamètre 300 mm : L. 630 x l. 630 x H. 80 mm

Prozon vous propose également une gamme de sel déneigement.